

Lorient Agglomération Express

La lettre d'information de Lorient Agglomération

ÉVÈNEMENT

UN BEAU LIVRE SUR LES PAYSAGES



Une étude sur les paysages de l'agglomération menée entre 2014 et 2016 a permis de révéler leur richesse. L'étude mentionnait notamment le « concentré de paysages breton » où l'on retrouve l'ensemble des types de paysages présents à l'échelle régionale. À l'issue de la restitution de l'étude, qui a servi dans le cadre de la révision des plans locaux d'urbanisme des communes, Lorient Agglomération a souhaité poursuivre sa démarche par l'édition d'un beau livre sur les paysages dont les contenus seraient directement inspirés de l'étude initiale en l'adaptant aux attentes du grand-public. L'ouvrage, intitulé *Surprenants paysages de mer et de légendes*, est sorti en librairie le 5 juillet. Réalisé par une maison d'édition bretonne, spécialisée dans les ouvrages régionalistes ou traitants du patrimoine et de la nature, il a bénéficié pour sa conception des conseils d'un paysagiste et d'un anthropologue. Deux photographes ont parcouru le territoire

et pris plus de 1 500 photos, y compris des vues aériennes.

L'ouvrage est découpé en cinq parties qui mettent en lumière les reliefs marqués dans l'arrière-pays, les vallées, le littoral avec ses côtes, les estuaires et les rias, les plans d'eau maritime... Les quelques deux cents photos, prises lors des quatre saisons de l'année, sont accompagnées d'un texte très documenté, rédigé par un auteur professionnel.

La sortie de l'ouvrage fait également l'objet d'une exposition au Fort du Loc'h à Guidel jusqu'au 1^{er} septembre. Dans ce lieu atypique, le public pourra découvrir gratuitement une trentaine de photos parmi les plus belles retenues pour le livre, y compris en grand format dans la cour du fort. Exposition ouverte tous les jours, du lundi au dimanche, sauf le mardi de 14h à 19h.

Surprenants paysages de mer et de légende, en vente au prix de 29 € dans un réseau de librairies réparties sur toute la Bretagne et la Loire-Atlantique.

BRÈVES

EAU POTABLE

NOUVEAUX RÉSEAUX À PORT-LOUIS

Les chantiers sur le réseau d'eau potable se poursuivent sur la commune de Port-Louis. Après le remplacement des conduites de la rue Mezat à l'automne dernier pour un investissement de 100 000 euros, le chantier s'est déplacé sur un autre secteur. Les travaux en cours, d'un montant de 80 000 euros, ont pour objectif principal d'améliorer la qualité de l'eau distribuée grâce au remplacement de 460 mètres d'anciennes canalisations en fonte grise par d'autres en fonte plus résistante. En 2020, Lorient Agglomération renouvellera le réseau d'eau potable situé sur une autre rue et remplacera la majorité des compteurs vétustes (un compteur d'eau potable a une durée de vie réglementaire de 15 ans).



FILIÈRE PÊCHE

500 000 € POUR LES PROJETS INNOVANTS

Lancé en janvier dernier par la Région Bretagne et Lorient Agglomération, le dispositif DLAL (Développement local mené par les acteurs locaux) FEAMP (Fonds Européens pour les Affaires Maritimes et la Pêche) permet d'accompagner financièrement le développement durable des activités de la pêche et de l'aquaculture. D'ici la fin de l'année, une enveloppe de 500 000 € peut être mobilisée pour des projets innovants sur le Pays de Lorient. La Commission Mer & Littoral (CML), composée d'acteurs publics et privés concernés par les filières pêche et aquaculture, est chargée d'étudier les dossiers susceptibles de bénéficier d'un soutien.

Renseignements : 02 90 74 73 93

SÉCURITÉ

16 PLAGES SURVEILLÉES CET ÉTÉ



Lorient Agglomération assurera du 6 juillet au 1^{er} septembre la surveillance de 16 plages du littoral sur les communes de Gâvres, Groix, Guidel, Larmor-Plage, Ploemeur et Port-Louis. Elle prend en charge l'ensemble des moyens humains et matériels du dispositif de surveillance dont le coût global pour la saison s'élève à 585 000 €, dont 60% de frais de personnel. Pour disposer d'un effectif journalier de plus de 50 sauveteurs, 80 personnes sont recrutées via des conventions de mise à disposition de personnel avec la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) et le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Des contractuels saisonniers titulaires du Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA), du diplôme de Premiers secours en équipe (PSE2) et du permis mer, complètent le dispositif.

CAUDAN

UNE DÉCHÈTERIE NOUVELLE GÉNÉRATION



Après plus de 12 mois de travaux, la déchèterie de Caudan a rouvert ses portes sous le nom d'éco-centre. Cette appellation a pour but de rappeler aux habitants qu'il s'agit avant tout d'un site sur lequel plus de 80% des matériaux sont valorisés, soit parce qu'ils sont recyclés soit parce qu'ils sont réemployés. Par ailleurs, afin d'améliorer la sécurité et de réduire et le temps d'attente, les aires de circulation ont été élargies et les voies pour les engins d'exploitation ont été dissociées de celles des usagers. Il s'agit de la quatrième déchèterie "nouvelle génération" sur un total de 13 sites répartis sur les 25 communes du territoire.

Ouverture :
lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi
de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

DÉPLACEMENTS

UNE CARTE VÉLO COMPLÈTE

Lorient Agglomération poursuit ses actions en faveur des déplacements doux et propose un guide pratique pour se déplacer et se balader à vélo sur son territoire. Ce nouveau plan de circulation reprend l'ensemble des voies accessibles à vélo sur le territoire, 1 358 km en tout, et leur catégorisation (voies vertes, voies urbaines, route peu circulées,...). Conçu en collaboration avec les acteurs locaux (communes, associations de promotion du vélo, clubs de cyclotourisme, collectif cyclisme et prévention du Morbihan,...), ce plan de circulation reprend le principe de l'atlas routier en découpant le territoire en treize cartes et en donnant la possibilité aux utilisateurs de construire leurs propres itinéraires.

Guide en vente au prix de 3 euros dans les offices de tourisme. Disponible en ligne gratuitement sur www.lorient-agglo.bzh

AGENDA

Lundi 1^{er} juillet

Ouverture du dispositif de surveillance des plages

Vendredi 5 juillet

Inauguration de la déchèterie de Caudan

INTERVIEW



NATHALIE LE MAGUERESSE,
vice-présidente de Lorient Agglomération,
chargée du tourisme, des ports et du nautisme.

« ON A DÉPASSÉ LE MILLION DE VISITEURS »

La destination touristique étudiée par l'Audélor* est devenue Lorient-Quimperlé. Pourquoi ce regroupement ?

C'est la deuxième année que l'observatoire du tourisme s'applique à cette échelle du nouveau Pays de Lorient, comprenant Lorient Agglomération, Quimperlé communauté et la CCBO (Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan). C'est un territoire défini par les déplacements et les usages. Il n'y a pas de frontières entre ces agglomérations et cette délimitation correspond

bien au bassin touristique local comme au bassin de vie et d'emploi. En chiffres, ce sont 46 communes, 170 km de côtes, et près de 275 000 habitants. Par ailleurs, Lorient Agglo et Quimperlé Communauté collaborent déjà, avec par exemple la mise en place de l'application Rando Bretagne Sud.

Quelles sont les chiffres marquants du tourisme ?

Le premier chiffre à retenir est 1,1 million : c'est le nombre de touristes sur la destination en 2016. C'est un marqueur fort de la progression du tourisme sur notre territoire qui est devenu un véritable secteur, vecteur de développement économique et social. 2017 a été une très bonne année, et 2018 confirme cette tendance : 16 indicateurs sur 19 sont stables ou en progression. L'emploi reste à un haut niveau avec 3 836 emplois (au troisième trimestre 2018) dans les hôtels et restaurants, et en forte progression depuis 10 ans. Côté hébergements, si l'on note un léger ralentissement des campings et des hôtels, on constate en revanche une forte progression des locations saisonnières. Dans les équipements, la fréquentation cumulée est en hausse de 21% depuis 2014, mais avec

une légère baisse en 2018, due à la météo exceptionnelle. En 2018, le West Wake Park a progressé de 100%, les équipements de Lorient La Base attire toujours près de 200 000 personnes, les circuits de la Maison de la Mer font un bond de 30%, les activités nautiques continuent de progresser (+10,4% de passages à la Sellor). La destination affiche toujours une activité soutenue.

Quelles sont les nouveautés, les tendances ?

Dans l'observatoire, il y a cette année une partie « portrait de la destination » qui met en évidence les points forts de l'attractivité de la destination (labels, sites mentionnés dans les guides...). Par ailleurs, un nouvel indicateur a été intégré, les téléchargements de l'application Rando Bretagne Sud. Inaugurée au printemps 2018, elle totalise 3 900 inscrits et 25 500 téléchargements de circuits. Cette année confirme également la montée du numérique dans les usages des touristes : Internet représente 77% des 586 000 contacts réalisés par l'Office de Tourisme, en progression de 50%.

* Étude et chiffres Audélor consultables sur audelors.com

UN NOUVEAU SITE WEB POUR LORIENT BRETAGNE SUD TOURISME

L'office de tourisme s'adapte attentes des usagers afin de mieux valoriser les atouts de la destination Lorient Bretagne Sud.



« Notre nouveau site est écrit par les clients, pour les clients ». Manuel Houvenaeghel, directeur de Lorient Bretagne sud tourisme insiste sur cette spécificité : un site vraiment centré utilisateur, en ligne dès le 11 juillet. « Nous ne sommes plus dans la logique de l'offre, ce que l'office de tourisme a à proposer, mais dans celle de la demande : que recherchent les consommateurs et comment ? ». L'office de tourisme a mené un travail d'enquête rigoureux pour pister les internautes et leurs habitudes de navigation. « On a fait un gros travail sur le SEO (pour search engine optimization, ou optimisation pour les moteurs de recherche- ndlr) : faire en sorte que les personnes qui tapent, par exemple, tourisme gastronomie bretagne dans leur moteur de recherche tombent rapidement sur notre site ».

Un travail d'enquête mais aussi d'écriture : à terme, 800 pages écrites par les rédacteurs maison pour créer du contenu adapté et performant et déjà près de 60 vidéos diffusées largement sur les réseaux sociaux, totalisant 500 000 visionnages.

« On vise un million de visiteurs uniques avec ce nouveau site, contre 350 000 aujourd'hui. Notre objectif est de construire le site web le plus pertinent, capable de capter les clients qui font des recherches sur la Bretagne en général pour les faire venir sur notre destination ». Une stratégie qui concerne plus de 70% des clients en amont de leurs séjours (proportion des contacts via le web), et qui est complétée sur place par les bureaux de l'office et les points I mobile ou l'accueil téléphonique.

Une véritable destination touristique

C'est l'enjeu de la destination Lorient Bretagne Sud : exister entre le Golfe du Morbihan et Quimper. « On a pris notre juste place avec 22% de l'activité touristique du Morbihan » se félicite le directeur. Et de citer des chiffres parlants : « 100 000 lits touristiques, 60% d'activité liée au tourisme d'affaire, une progression de 4,2% de la fréquentation des sites (hors zoo), un demi-million de contacts à l'office de tourisme, 200 offres de loisirs à l'année... ». Mer, rade et vallée : on connaît les arguments d'un

marketing touristique efficace, mais ici avec une promesse tenue et une vraie longévité, dans la durée et dans l'année. Car le territoire séduit les vacanciers mais aussi les locaux, ceux qui y vivent et le font vivre en toutes saisons. « Nous sommes la troisième agglomération de Bretagne avec des habitants qui sont aussi des consommateurs de l'offre ». Pour preuve de l'intérêt croissant de la destination, les investissements hôteliers en cours : l'hôtel en construction à la gare de Lorient, la reprise de l'hôtel de la Marine à Groix et les projets de thalasso à Larmor et d'hôtel de charme à Hennebont. « Le tourisme représente 8% du PIB, c'est un secteur économique important ».

Les pistes de développement

Si le train est lancé, reste à maintenir le cap. Les projets et les envies foisonnent pour faire progresser et perdurer le tourisme. « On sait capitaliser sur nos forces : la diversité des paysages, à la fois littoraux, ruraux et urbains, une offre hôtelière très forte, une saisonnalité lissée... On doit continuer à progresser sur la promotion de la destination et structurer l'offre ». Parmi les pistes, le développement du tourisme d'affaire, celui du label tourisme et handicap, du marketing territorial, et du tourisme de quatre saisons. Sur le plan du handicap, le territoire compte déjà 16 structures labellisées, et les agences de l'office de tourisme sont en cours de labellisation.



COMPTE ADMINISTRATIF : OBJECTIF ATTEINT

Le plafond des dépenses de fonctionnement a été respecté tandis que le taux de réalisation des dépenses d'équipement est en hausse.

Voté lors du conseil communautaire du 25 juin, le compte administratif 2018 reflète le premier exercice budgétaire marqué par les contraintes de mise en œuvre du contrat de maîtrise de la dépense publique locale, signé avec l'Etat. Rappelons que ce dernier plafonne l'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement du budget principal à 1,3% par an, sous peine d'une reprise financière par l'Etat. L'objectif fixé dans ce contrat a pu être atteint grâce à des efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement courantes. Les dépenses effectivement mandatées en section de fonctionnement du budget principal ont pu être ramenées à 123 000 euros en deçà du plafond de 82,29 M€. L'évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement cumulée à la dynamique des recettes, sans augmentation des taux de fiscalité (hors

effets de convergence), a permis une nette amélioration de l'épargne nette de Lorient Agglomération, celle-ci passant de 6,6M € à 9,6M €. Cette épargne permet de financer les dépenses d'investissement à un niveau soutenu, tout en diminuant le niveau d'endettement. La section d'investissement a également été l'objet d'un pilotage resserré et renoué des crédits pluriannuels qui a eu pour effet d'améliorer nettement le taux de consommation des dépenses d'équipement et opérations pour compte de tiers. Celui-ci est ainsi passé de 50,6% en 2017 à 77,2%. L'amélioration de ce taux de consommation permet notamment d'ajuster l'emprunt au plus près des besoins, et de réduire ainsi les frais financiers générés par la dette. La capacité de désendettement s'améliore ainsi et passe de 6 ans en 2016 à 5 ans en 2018.

GENS DU VOYAGE

QUATRE COMMUNES CONCERNÉES CET ÉTÉ

Conformément à la loi, Lorient Agglomération met en place sur son territoire un dispositif estival pour accueillir les gens du voyage. En l'absence de terrains pérennes, les communes membres de Lorient Agglomération sont en effet solidairement appelées à contribuer, par roulement tout au long du mandat, à la mise en place d'un calendrier pour planifier l'accueil estival de ces rassemblements. Cette obligation de solidarité ne porte pas seulement sur les communes de plus de 5 000 habitants concernées pour les terrains d'accueil à l'année mais

vaut pour l'ensemble des 25 communes de Lorient Agglomération.

Cette année, les terrains nécessaires sont situés sur les communes de Guidel, Hennebont, Lanester et Plœmeur. Outre le terrain d'Hennebont qui accueille les missions culturelles pour la 3ème année consécutive, trois propriétés communautaires répondant aux caractéristiques techniques requises ont été mobilisées. La mise à disposition de terrains permet de réduire le nombre de stationnements illicites et facilite le recours aux procédures d'expulsion.

TRISKELL

LA FIN DES TRAVAUX

Avec les derniers travaux réalisés à Plœmeur, l'aménagement de la liaison Plœmeur-Lorient en voie priorité bus est désormais achevé. Elle vient compléter les liaisons de ce type déjà existantes sur le réseau CTRL : Lorient-Lanester et Lorient-Quéven. Ce nouveau tracé a permis le réaménagement et la mise en accessibilité de six stations voyageurs et l'intégration des modes doux de déplacements que sont le vélo et la marche à pied. Les trottoirs et espaces

ont aussi fait l'objet d'une requalification par Lorient Agglomération, complétée par des travaux réalisés par la Ville de Plœmeur. Cette nouvelle liaison coïncide avec la mise en service du nouveau réseau le 1er janvier dernier qui permet une fréquence de desserte et un cadencement des lignes de bus plus élevé.

Tout savoir sur les abonnements CTRL :
www.ctrl.fr

DÉLIBÉRATIONS

LE CONSEIL A ÉGALEMENT VOTÉ...

- La mise en vente de fiche-circuits randonnée issus de l'appli Rando Bretagne Sud au prix de 50 centimes d'euros, disponibles notamment dans les offices de tourisme.
- La mise en œuvre du schéma directeur des zones d'activités économiques pour la période 2019/2023 qui prévoit l'extension de sept zones et la création de quatre autres en accord avec les principes du SCOT.
- La participation à hauteur de 54 137 euros à l'équilibre d'une opération de logements sociaux sur la commune de Port-Louis.
- La convention de conseil en énergie partagée avec la Ville de Lorient au terme de laquelle Lorient Agglomération réalisera des prestations de service dans ce domaine.
- L'attribution d'une subvention de 100 000 euros à la commune de Brandéon, dans le cadre du fonds d'intervention communautaire (FIC) pour la création d'un centre socio-culturel.
- L'attribution d'une subvention de 136 346 euros au profit du syndicat mixte Mégalis Bretagne pour des opérations de montée en débit sur les communes de Quistinic, Inguiniel et Bubry.
- La cession du centre équestre situé à Larmor-Plage suite à la cession de la délégation de service public que mettait en œuvre la Sellor.
- La prise de participation de la Sellor et de Xsea, deux sociétés d'économie mixte dont Lorient Agglomération est actionnaire majoritaire, au sein de la société qui a présenté une offre pour gérer la concession du port de commerce de Lorient.

ASSAINISSEMENT

L'AGGLOMÉRATION REPREND LA GESTION SUR BUBRY

Lorient Agglomération assure depuis le 1er juillet l'exploitation des ouvrages et des réseaux d'assainissement collectif sur la commune de Bubry et devient donc l'interlocuteur unique pour toutes les démarches relatives à ce service. La direction eau et assainissement de Lorient Agglomération assure l'accueil des usagers par téléphone ou à la Maison de l'Agglomération. En dehors de ces plages horaires et en cas d'urgence uniquement, un service d'astreinte se tient à la disposition des usagers 7 jours sur 7 (y compris le week-end et les jours fériés) au 06 18 44 00 35.